

# Avis d'Appel d'Offres

## Programme de Riposte Contre Ebola (PRCE)

AOO N° : F 152 / 2017 pour la fourniture de matériel anthropométrique pour la DC PNN

1. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) a obtenu des fonds du Fond Africain de Développement (FAD/BAD), afin de financer le Programme de Riposte Contre Ebola (PRCE), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour la fourniture de matériel anthropométrique pour la Direction de Coordination du Programme National de Nutrition (DC PNN).

2. Le MSHP sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

Lot N°	Désignation	Descriptions	Quantité	Lieu de livraison	Cautionnement provisoire
lot unique	Matériel anthropométrique	Balance électronique « bébé »	160	Abidjan	1 000 000 FCFA
		Balance électronique « mère-enfant »	213		
		Toise en bois trois parties	213		
		MUAC (mètre ruban utilisé dans le cadre de la nutrition)	413		

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (DAF/MSHP); Abidjan, Plateau, Cité Administrative, tour C, 15<sup>ème</sup> étage, porte 9, téléphone : 20 21 32 13 (poste 227) / 20 21 05 69 / 57 55 89 10, adresse de courrier électronique : [konemadu@me.com](mailto:konemadu@me.com) copie à [ktougbin@yahoo.fr](mailto:ktougbin@yahoo.fr), [sergentgba2006@yahoo.fr](mailto:sergentgba2006@yahoo.fr) et [dmariamoum@yahoo.fr](mailto:dmariamoum@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, voir monsieur GBA Serges tous les jours ouvrés de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30 minutes.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Capacité financière ;
- Capacité technique ;
- Conformité du matériel proposé aux spécifications techniques.

(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Affaires Financières du Ministère de la Santé et de**

**l'Hygiène Publique (DAF/MSHP); Abidjan, Plateau, Cité Administrative, tour C, 15<sup>ème</sup> étage, porte 9, téléphone : 20 21 32 13 (poste 227) / 20 21 05 69 / 07 14 86 68** contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA en espèce. Le document d'Appel d'offres sera retiré en version physique et transmis par voie électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Affaires Financières du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (DAF/MSHP); Abidjan, Plateau, Cité Administrative, tour C, 15<sup>ème</sup> étage, porte 9 au plus tard le **25 juillet 2017 à 10 heures (heure locale)**.

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Direction des Affaires Financières du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (DAF/MSHP); Abidjan, Plateau, Cité Administrative, tour C, 15<sup>ème</sup> étage, porte 9, le 25 juillet 2017 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant de un million (1 000 000) FCFA. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : Direction des Affaires Financières du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (DAF/MSHP); Abidjan, Plateau, Cité Administrative, tour C, 15<sup>ème</sup> étage, porte 9.

9. Le marché issu du présent Appel d'offres sera soumis à la redevance de régularisation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux formalités de timbres et d'enregistrement aux frais des titulaires.

10. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N °2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application, tel que modifié par les Décrets n° 2014-306 du 27 mai 2014 et N° 2015-525 du 15 juillet 2015.